

# RESTAURATION SCOLAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUXONNE VAL DE SAONE

## CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL

### 1. Objectifs

L'encadrement des enfants bénéficiant du service de la restauration scolaire a pour objectifs :

- Leur **sécurité**, y compris pendant leur éventuel transport si le restaurant est hors de l'école, en les prenant en charge depuis la sortie des classes en fin de matinée jusqu'à l'entrée en classe en début d'après-midi,
- Leur **hygiène**, en veillant à ce qu'ils soient propres avant et après les repas,
- Leur **éducation alimentaire**,
- L'**écoute de leurs besoins et souhaits**, en leur donnant l'occasion de s'exprimer,
- Le respect de la **discipline**.

### 2. Règles de vie en commun et de comportement au restaurant scolaire

- **Avant le repas :**

Garder sa place sagement dans le rang jusqu'à l'entrée dans le restaurant scolaire.

Aller aux toilettes pour se laver les mains.

S'installer à la place désignée et attendre que tous les camarades soient assis avant le service de la nourriture.

Lecture du repas

- **Pendant le repas :**

Bien se tenir à table.

Manger proprement, sans souiller la table, ses vêtements ou ceux des camarades.

Faire l'effort de goûter à toutes les nourritures proposées.

Ne pas jouer avec la nourriture.

Savoir partager, et s'assurer que les camarades ont assez mangé, avant de se servir de nouveau s'il reste de la nourriture dans le plat collectif.

Ne pas remettre dans le plat de service la nourriture non consommée avant de s'être assuré que les camarades ne veulent plus se servir.

Ne pas crier.

Ne pas se lever pendant le repas sauf autorisation d'un animateur.

Respecter le personnel de service, les animateurs et les camarades.

Ranger sa table et sortir de table en silence sans courir.

- **Pendant la récréation :**

Jouer sans brutalité.

Respecter les consignes de sécurité et de discipline données par les animateurs.

Après avoir ramassé ses affaires personnelles, se mettre en rang quand les animateurs le demandent.

<p><b>Les parents signataires de la présente charte s'engagent à l'expliquer à leur(s) enfant(s) et à veiller à ce qu'il(s) la respecte(nt).</b></p>
--